

**LETTRE DES PLP LETTRES-HISTOIRE ACADEMIE DE GUADELOUPE**  
**SEPTEMBRE 2020**

Chères et chers collègues,

Vous avez eu à faire face à une année 2019-2020 semée d'embûches et de difficultés. Cette période complexe a exigé de vous des adaptations pédagogiques nombreuses et inédites. Cette nouvelle année scolaire s'inscrit dans la lignée de celle que nous venons de quitter sans regret. Il nous faudra encore faire preuve d'initiative, de volonté, d'adaptabilité et de pragmatisme.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et à nos collègues lauréats du concours interne.

Les épreuves d'**examens** 2020 se poursuivent en septembre avec une session élargie suite à la crise sanitaire.

Outre la mise en œuvre des nouveaux **programmes** en première Bac Pro, les modifications à la marge de ceux du cycle 4, faisant une large part à l'éducation au développement durable et à la citoyenneté, sans pour autant avoir de conséquences sur les enseignements en 3<sup>e</sup> prépa-métiers, il faut compter avec les adaptations de ceux de seconde (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2017994A.htm>). Nous travaillerons cette année à la proposition d'adaptations pour les programmes d'HG de Première et Terminale Bac Pro.

Cette année, il nous faudra travailler **les apprentissages** avec des objectifs de fin de cycles. Ils devront être déclinés selon les attendus de fin de cycle et pensés selon des progressions laissant une large place aux compétences sans pour autant oublier les connaissances annuelles (circulaire de rentrée 2020). Vous pourrez vous appuyer sur les **tests d'entrée** en seconde Bac Pro et CAP, qui ont été revus, dont les résultats seront disponibles plus rapidement (<https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html> ).

Le **PAF** 2019-2020 n'a pu être mené à terme et le temps non utilisé ne nous est pas restitué. De ce fait, nous avons élaboré le PAF en conséquence. Il permettra de travailler les programmes des années de 1<sup>ère</sup> et de Tle Bac pro sous l'angle des compétences. En effet, l'évaluation imposée lors de la session de juin 2020 a montré l'importance prise par l'évaluation des compétences et le positionnement de chaque élève par l'intermédiaire des grilles fournies.

## Les nouveaux programmes

Cette année, entrent en vigueur les nouvelles modalités d'évaluation pour l'examen du CAP et l'évaluation du chef d'œuvre. De nouvelles grilles –français et HG-EMC- sont disponibles en annexe du BO du 25 juin 2020.

Nous ne connaissons toujours pas les modalités concernant la certification intermédiaire, mais celles du Bac Pro ont été publiées (arrêté du 5 juillet 2020) :

*- Epreuve ponctuelle de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique (coefficient 5) comportant deux sous-épreuves correspondant chacune à une unité :*

- une sous-épreuve, unité de français d'une durée de 3h : coefficient 2,5 ;*
- une sous-épreuve, unité d'histoire-géographie et enseignement moral et civique d'une durée de 2h30 : coefficient 2,5 ;*

*Les modalités d'évaluation des épreuves et sous-épreuves sont fixées en annexes du présent arrêté :*

- annexe I pour la définition de la sous-épreuve de français ;*
- annexe II pour la définition de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique.*

## Examens

Je tiens à remercier les collègues qui ont participé aux épreuves de l'oral de contrôle de juin et ceux impliqués dans la correction des épreuves de la session de septembre.

Taux de réussite aux examens :

- DNB : 85,1% ; 73,8 (2019)
- CAP : ? ; 82,4% (2019)
- BEP : ? ; 79,4% (2019)
- Bac Pro : 94% ; 80,8 % (2019)

## COVID-19- De nouvelles modalités d'enseignement

Entre notes et niveaux de compétences, vous avez été particulièrement sollicité(e)s et avez effectué avec professionnalisme votre mission d'évaluateur-trice et je vous en félicite. Cette dynamique mérite d'être poursuivie et ainsi trouver un prolongement dans le CCF en CAP. A ce sujet, je ne peux que vous engager à reprendre les positionnements établis en mai-juin pour les classes soumises à la montée pédagogique.

### I. Circulaire de rentrée 2020

L'ensemble de notre institution doit veiller à ce que **les élèves maîtrisent les connaissances et les compétences indispensables** à la poursuite de leur année dans de bonnes conditions. La logique de cycle donne la souplesse nécessaire pour atteindre cet objectif. C'est pourquoi, il est important de pouvoir positionner les élèves au regard des attendus de cycle. Des objectifs pédagogiques prioritaires sont identifiés et mis à disposition des équipes pédagogiques

(<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html> ).

## **II. La mise en œuvre des programmes**

La rentrée 2020 doit prendre en compte les contraintes exceptionnelles de cette année 2019-2020. Ce sont les transitions 3ème - seconde et seconde – première en bac pro ou seconde-terminale pour le niveau CAP, qui doivent particulièrement retenir notre attention. Il conviendra de prendre en compte le fait que les élèves n'auront vraisemblablement pas été en contact avec toutes les entrées du programme de la classe fréquentée lors de l'année scolaire écoulée.

1. *La prise en compte de l'hétérogénéité* et les réponses pédagogiques à y apporter devront se fonder avant tout sur la différenciation pédagogique et la personnalisation des apprentissages. Il semble primordial d'en faire, pour l'année scolaire à venir, un axe prioritaire. Je vous invite à donner une place prépondérante aux activités différencierées, adaptées aux besoins effectifs des élèves, particulièrement dans les classes de CAP et de seconde bac pro. L'accompagnement personnalisé pensé dans un objectif de consolidation des apprentissages pourra venir en appui de ces démarches développées au quotidien dans la classe. Les acquisitions fondamentales liées à la maîtrise de la langue sont à privilégier et ce dans toutes les disciplines.

2. *Certains aspects spiraux de nos programmes* permettent d'envisager la reprise des notions et la consolidation des compétences, relevant des programmes de seconde (Bac Pro et CAP) au cours de l'année suivante, en classe de première et de terminale Bac Pro et de terminale CAP, dans la logique des cycles. Les efforts doivent se concentrer à la fois sur les connaissances définies annuellement et sur l'acquisition des compétences d'expressions orale et écrite.

3. *Les élèves entrant en classe supérieure* n'auront pas forcément abordé tous les objets et thèmes d'étude de la classe précédente.

Les aléas vécus lors de cette année scolaire nous ont montré que le travail par compétences mérite d'être accentué. Vous avez, lors de la continuité pédagogique et afin de préparer l'examen, abordé l'évaluation des compétences à partir de grilles fournies ou que vous avez élaborées. De même, en vue de l'épreuve orale d'évaluation du chef d'œuvre, il sera nécessaire d'accentuer les apprentissages à ce sujet.

Il serait intéressant de réfléchir en équipe disciplinaire aux modalités pédagogiques à mettre en œuvre pour renforcer l'enseignement explicite et l'évaluation des compétences orales.

## **III. Accompagnement des élèves et aménagements des PFMP**

1. *Le dispositif Devoirs faits* concerne directement nos élèves de 3 prépa-métiers. Il s'agit de proposer 3 heures d'accompagnement aux devoirs par semaine pour chaque élève.

2. *L'effort d'accompagnement* doit être aussi porté sur les élèves entrant en classe de 2nde et en 1re année de CAP. Le nombre d'heures d'accompagnement proposées aux élèves est augmenté, au moins jusqu'au mois de décembre.

3. Au lycée professionnel, afin de permettre aux élèves de 1re et de terminale ainsi qu'à ceux de 2e année de CAP de pouvoir renouer avec la pratique dans un cadre professionnel, les conseils d'administration peuvent décider d'organiser les *périodes de formation en milieu professionnel* (PFMP) à partir du 7 septembre.

4. Durant la semaine du 1er au 4 septembre, les élèves de 2de professionnelle et de 1re année de CAP bénéficient d'une *période d'intégration*.

## Le PAF 2020-2021

La campagne est ouverte du lundi **17/08/2020 au dimanche 20/09/2020**.

Le PAF que nous vous proposons permettra de travailler les programmes des années de 1ere et de Tle Bac pro et de CAP sous l'angle des compétences. En effet, l'élaboration des notes imposée lors de la session de juin 2020 a démontré l'importance prise par l'évaluation des compétences et le positionnement de chaque élève par l'intermédiaire des grilles fournies.

Nous avons pu maintenir une majorité de nos formations, même si certaines ont dû être réduites voire, pour l'une d'entre elles, supprimées.

Autant que possible, chacune des formations sera également dispensée aux collègues de Saint-Martin au LP « Iles du Nord ».

Nous avons pour objectifs, la maîtrise de la langue, l'ouverture culturelle et l'esprit critique, qui seront développés dans le cadre suivant :

- préparation à la poursuite d'étude après le Bac pro (*Module 31484 : LHG liaison bac PRO – BTS*).
- en CAP, nous avons été dans l'obligation de lier français et HG-EMC autour de l'acquisition des compétences et du CCF (*Module 31485 : LHG CAP et CCF dans les nouveaux programmes de français et d'histoire-géographie*).
- en histoire-géographie, en Bac Pro, 2 modules (*Module 31486 : LHG nouveaux programmes histoire* ; *31487 : LHG nouveaux programmes de géographie en bac pro*) ;
- en français, en Bac Pro et CAP, 1 module (*31489 : LHG littérature et nouveaux programmes de 2nde BAC PRO et de CAP*).

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année scolaire 2020-2021.

Eric Aujas,  
Inspecteur de l'Éducation Nationale, Lettres-Histoire et Géographie  
Référent académique Défense, Mémoire et Citoyenneté, coordonnateur de  
l'équipe académique laïcité-lutte contre le racisme et l'antisémitisme.